



Lundi 21 novembre 2016

- VIGILANCE ORANGE - PLUIES - INONDATIONS

VIGILANCE JAUNE ORAGES ET VAGUES-SUBMERSION

**Les Bouches-du-Rhône placées Vigilance Météo pour pluies-inondations, orages et vagues-submersion
le préfet appelle à la prudence**

Météo-France a placé les Bouches-du-Rhône en vigilance orange "pluies-inondations" et vigilance jaune "Orages" depuis ce matin à 10 heures. La durée sur plusieurs jours de pluies soutenues localement orageuses nécessitent en effet une vigilance toute particulière sur les Bouches-du-Rhône, mais aussi sur l'Hérault, les Hautes-Alpes et le Vaucluse. Le littoral des Bouches-du-Rhône est également en vigilance jaune pour "Vagues-Submersion" depuis hier soir 18 heures.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle les habitants du département à respecter les consignes de prudence habituelles et à limiter si possible les déplacements, notamment en cas de fortes pluies.

Evolution prévue :

Sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en journée de lundi, les pluies modérées à assez fortes et localement orageuses vont perdurer sur l'ensemble de la région.

Ce sont les départements du Var et des Alpes-Maritimes qui connaîtront les cumuls les plus importants. Les cumuls de pluies encore attendus jusqu'à mardi matin peuvent atteindre 100 à 150 mm. Les cumuls pour l'ensemble de l'épisode seront alors de 100 à 150 jusqu'à 250 mm sur l'est varois et l'arrière-pays des Alpes-Maritimes.

Sur les Bouches du Rhône, les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence, et le Vaucluse, il va également pleuvoir durablement et assez fort. Là encore les intensités ne sont pas exceptionnelles, mais ce sont les cumuls sur la durée jusqu'à mardi matin qui sont notables. Ils sont dans l'intérieur de 80 à 120 mm jusqu'à 150 mm.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement :

- * **Réduisez votre vitesse sur les routes et respectez les distances de sécurité.** Prenez en compte la signalisation locale mise en place. Respectez, en particulier, les déviations mises en place. Allumez vos phares.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Évitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne]. et d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * **Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.** Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- * **En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.**

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr - www.paca.gouv.fr @prefet13

Bureau de la communication Interministérielle - 04 84 35 40 00